



# Communiqué de presse

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC DE LA VENTE ITINÉRANTE**

**Gatineau, le 4 novembre 2021** — Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler aux résidents de la MRC de la Rivière-du-Nord qui sont particulièrement sollicités par des vendeurs itinérants offrant des services par exemple de réparation/nettoyage de moisissure et subventionnés par le gouvernement d'être vigilants.

Même si certains individus s'affichent avec des cartes professionnelles, vêtements corporatifs et contrats avec logo, un stratagème de fraude est en cours dans la région. Une fois à l'intérieur de la résidence, les suspects font l'inspection de l'entre toit pour ensuite montrer aux victimes des fausses photos de moisissure, leur faisant croire que cela provient de leur maison. Par la suite, ils présentent un contrat pour la réparation pour un montant variant entre 7000 et 8000 \$ promettant que la subvention du gouvernement couvrira une bonne partie.

Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de vente sous pression et peuvent être très insistants auprès des consommateurs qui finissent souvent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence. Voici quelques conseils de prévention;

- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête, et semble posséder des documents officiels, rien ne signifie qu'il n'y a pas une fraude sous-jacente.
- Même si l'individu vous donne son nom et le nom de la compagnie qu'elle représente et produit une pièce d'identité avec photo, rien ne signifie qu'il n'y a pas une fraude sous-jacente.
- Prenez le temps de vérifier les informations transmises pour ce type de sollicitation impliquant une subvention gouvernementale reliée à l'efficacité énergétique auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec au 1-866-266-0008
- **Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.**
- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez [l'Office de la protection du consommateur](#). Vous pouvez également consulter le [Centre antifraude du Canada](#) pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à tout type de sollicitation et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

-30-

Service de la diffusion et des relations médias  
Sûreté du Québec  
Région de l'Outaouais — Laurentides  
819 779-6228  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)